



Droit de la responsabilité administrative

Auteur : Agathe Van Lang, Professeure agrégée à l'Université de Nantes.

Leçon 1 : Elaboration historique de la responsabilité publique

Section 1. L'émergence d'une responsabilité publique

§1. Le principe d'irresponsabilité du souverain (Ancien Régime-1870)

§2. L'atténuation progressive du principe d'irresponsabilité

Section 2. La généralisation d'un régime de responsabilité publique (à partir de 1873)

§1. Les arrêts précurseurs

A. L'arrêt Blanco (T. confl., 8 févr. 1873, Rec. CE 1873, p. 61)

B. L'arrêt Pelletier (TC 30 juillet 1873, Rec. p. 117, concl. David)

§2. L'unification des actions en responsabilité extra-contractuelle

Leçon 2 : Principes de répartition des compétences juridictionnelles en matière de responsabilité publique

Section 1. La concurrence historique des autorités administrative et judiciaire : l'émergence de critères de répartition des compétences

§1. La revendication par le juge judiciaire d'une compétence de principe en matière de responsabilité administrative

§2. La métamorphose du principe de séparation des autorités administrative et judiciaire

§3. La théorie de l'Etat débiteur

§4. La théorie de la gestion privée

§5. L'exception législative : les dommages de travaux publics

Section 2. Les critères actuels de répartition des compétences en matière de responsabilité administrative

§1. La constitutionnalisation des principes de répartition des compétences : la décision du 23 janvier 1987 Conseil de la concurrence

A. Le domaine de compétence constitutionnellement réservé au juge administratif

B. Les exceptions au principe

C. Les dérogations au nom de la bonne administration de la justice

§2. Le maintien du critère de la gestion privée



Droit de la responsabilité administrative

Auteur : Agathe Van Lang, Professeure agrégée à l'Université de Nantes.

§3. Les matières réservées par nature au juge judiciaire

- A. Les actions en responsabilité dirigées contre une personne privée
- B. L'autorité judiciaire, gardienne de la propriété privée et des libertés individuelles
 - 1. L'hospitalisation d'office, bastion du juge judiciaire
 - 2. L'article 136 du Code de procédure pénale : une interprétation restrictive de la compétence judiciaire
 - 3. Le rétrécissement du champ de la voie de fait administrative
 - 4. La quasi suppression de l'emprise immobilière irrégulière
- C. Le fonctionnement du service public de la justice judiciaire

Leçon 3 : Controverses doctrinales autour des fondements de la responsabilité administrative

Section 1. L'équité, fondement controversé de la responsabilité administrative

§1. Présentation de la position majoritaire

§2. La responsabilité d'équité de la puissance publique selon J.-P. Gilli

Section 2. Le principe d'égalité devant les charges publiques

§1. Présentation et signification du principe

§2. Les consécutions jurisprudentielles du principe d'égalité devant les charges publiques

Section 3. Les interrogations quant à la faute

§1. La faute : un fondement critiqué par la doctrine publiciste

§2. Le principe de corrélation entre avantages et charges

Section 4. La thèse du dommage anormal comme fondement de la responsabilité sans faute



Leçon 4 : Les conditions d'engagement de la responsabilité publique

Section 1. Le préjudice

Remarques préliminaires

§1. Les caractères du préjudice indemnisable

§2. Typologie des préjudices indemnisables

- A. Les chefs de préjudice patrimoniaux
- B. Les chefs de préjudice personnels (ou extra-patrimoniaux)
- C. Le dommage anormal et spécial

§3. La réparation du préjudice

- A. La situation de la victime
- B. L'évaluation du préjudice

Section 2. Le lien de causalité

§1. L'appréciation de la causalité

§2. La rupture du lien de causalité

- A. La faute de la victime
- B. Le fait du tiers
- C. La force majeure
- D. Le cas fortuit

Leçon 5 : Le bouleversement des catégories de la responsabilité pour faute

Section 1. La généralisation de la faute de service aux dépens de la faute personnelle

Remarques préliminaires

§1. La distinction faute personnelle – faute de service

- A. Origine de la distinction : la garantie des fonctionnaires
- B. Le contenu de la distinction
 - 1. La faute personnelle pure
 - 2. La faute personnelle commise dans l'exercice des fonctions, caractérisée par la poursuite d'un intérêt privé
 - 3. La faute personnelle commise dans l'exercice des fonctions, traduisant une intention malveillante
 - 4. La faute personnelle commise dans l'exercice des fonctions, caractérisée par son extrême gravité
 - 5. La faute personnelle commise dans l'exercice des fonctions, caractérisée par un excès de comportement
 - 6. Rapport entre faute personnelle et faute pénale



Droit de la responsabilité administrative

Auteur : Agathe Van Lang, Professeure agrégée à l'Université de Nantes.

§2. Les aménagements de la distinction faute personnelle – faute de service

- A. L'absorption de la faute personnelle par la faute de service
 - 1. Le cumul de fautes
 - 2. Le cumul de responsabilités
 - 3. La faute personnelle non dépourvue de tout lien avec le service
- B. La répartition finale de la charge indemnitaire
 - 1. L'existence d'une action récursoire de l'administration contre l'agent fautif
 - 2. L'existence d'une action récursoire de l'agent contre l'administration fautive

Section 2. Le réaménagement du rapport de force faute lourde – faute simple

§1. Faute et présomption de faute

- A. La faute prouvée
- B. Les présomptions de faute

§2. Le recul de la faute lourde

- A. L'exigence variable de la faute lourde
 - 1. La police administrative
 - 2. La justice administrative
- B. L'abandon de la faute lourde
 - 1. La responsabilité hospitalière
 - 2. Le service fiscal
 - 3. Le service public pénitentiaire

Leçon 6 : Les progrès de la responsabilité sans faute

Section 1. Les hypothèses de responsabilité fondées sur la notion de risque

§1. La notion de risque en droit administratif

§2. Les hypothèses de responsabilité publique fondées sur le risque

- A. Les choses, activités et situations dangereuses
 - 1. Les choses dangereuses
 - 2. Les méthodes dangereuses
 - 3. Les situations dangereuses
- B. Les collaborateurs du service public
 - 1. Les collaborateurs professionnels du service public
 - 2. Les collaborateurs occasionnels du service public



Droit de la responsabilité administrative

Auteur : Agathe Van Lang, Professeure agrégée à l'Université de Nantes.

Section 2. Les hypothèses de responsabilité fondées sur la rupture d'égalité devant les charges publiques

§1. La responsabilité du fait des décisions administratives légales

- A. La responsabilité du fait d'un acte individuel légal
- B. La responsabilité du fait d'un règlement légal

§2. La responsabilité du fait des lois et des traités internationaux

- A. La responsabilité de l'Etat du fait des lois
 - 1. La responsabilité sans faute
 - 2. La responsabilité de l'Etat du fait des lois inconvencionnelles
- B. La responsabilité de l'Etat du fait des normes internationales

Leçon 7 : L'essor d'une responsabilité publique fondée sur la notion civiliste de garde

Section 1. L'application de la notion de garde en droit de la responsabilité publique

§1. L'arrêt du 11 février 2005, GIE Axa Courtage

§2. La postérité de l'arrêt GIE Axa Courtage

- A. Extension de la solution aux mineurs délinquants
- B. Application de la garde à propos des dommages causés aux tiers par des ouvrages publics
- C. Extension de la responsabilité fondée sur la garde aux pupilles de l'Etat
- D. Application de la garde en présence d'une décision d'une autorité décentralisée prise sur demande des parents
- E. Extension au cas où la victime n'est pas un tiers mais un autre usager du service public de la protection judiciaire des mineurs
- F. Application de la responsabilité fondée sur la garde quand le mineur est placé à temps partiel

Section 2. Les interrogations théoriques autour des fondements de la responsabilité sans faute

§1. La méthode employée par le juge administratif

§2. La spécificité de ce nouveau fondement



Leçon 8 : La responsabilité du fait des services publics industriels et commerciaux

Section 1. La soumission de principe de la responsabilité des SPIC au droit privé

§1. Les relations du SPIC avec ses usagers

- A. La compétence quasi-exclusive du juge judiciaire
- B. Le principe de la compétence judiciaire en cas de dommages de travaux publics
- C. La conception extensive de la notion d'utilisateur
- D. La distinction de l'utilisateur du SPIC et de l'utilisateur de l'ouvrage public

§2. Les relations du SPIC avec son personnel

- A. Le principe de la compétence judiciaire
- B. La compétence exceptionnelle du juge administratif

§3. Les relations du SPIC avec les tiers

Section 2. La compétence marginale du juge administratif

§1. La responsabilité à l'égard des tiers

- A. La responsabilité pour dommages de travaux publics
- B. L'exercice de prérogatives de puissance publique

§2. La responsabilité du fait d'un acte relatif à l'organisation du SPIC

Leçon 9 : Les régimes législatifs de responsabilité publique

Remarques préliminaires - Complexité de la question

Section 1. Les principaux régimes législatifs de responsabilité publique

§1. La responsabilité de l'Etat du fait du service public judiciaire

§2. La responsabilité de l'Etat en raison de fautes commises par les enseignants

§3. La responsabilité des personnes publiques en raison des dommages causés par un véhicule

Section 2. Les principaux régimes législatifs d'indemnisation

§1. L'indemnisation de certains troubles à l'ordre public

- A. La responsabilité de l'Etat du fait des attroupements
- B. L'indemnisation de certaines infractions
- C. Responsabilité de l'Etat en cas de décès d'un détenu

§2. L'indemnisation de certaines atteintes à la santé

- A. Le domaine d'intervention de l'ONIAM
- B. L'indemnisation d'autres catastrophes sanitaires